

Je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue à Ottawa et, au nom du gouvernement canadien, de vous souhaiter le meilleur succès dans vos délibérations.

Il y a à peine 15 mois, j'ai prononcé une allocution, ici à Ottawa, devant une conférence semblable, qui portait sur la mise en place des instruments éducationnels nécessaires dans une nouvelle Afrique du Sud non raciste et démocratique. C'était pendant les premiers jours du printemps de Pretoria; Nelson Mandela n'avait pas encore été libéré, les partis d'opposition étaient toujours interdits, l'état d'urgence demeurait en vigueur et les piliers de l'apartheid semblaient inébranlables. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis. Le contexte politique en Afrique du Sud s'est radicalement transformé en un an.

L'état d'esprit a changé lui aussi. Les Noirs sud-africains croient maintenant fermement que le pouvoir politique est à portée de la main et qu'ils l'acquerront sinon cette année, du moins très bientôt. Il ne s'agit pas seulement d'un rêve que leurs enfants ou leurs petits-enfants réaliseront. S'ils sont certains que leur lutte de longue date pour l'obtention de droits politiques portera bientôt ses fruits, ils s'aperçoivent que les effets économiques immédiats des changements politiques seront peut-être modestes. La communauté noire assumera rapidement son pouvoir dans tous les aspects de l'économie, du gouvernement et de la société, mais l'édification de la nouvelle Afrique du Sud s'échelonnera sur plusieurs générations. Les cicatrices laissées par 40 ans d'apartheid mettront des années à disparaître.

Négocier une nouvelle constitution sera peut-être l'aspect le plus facile des changements en Afrique du Sud. Ce qui sera difficile, ce sera de transformer la dure réalité économique et sociale, qui demeurera telle pendant quelque temps. Personne n'envierait le gouvernement qui assumera le pouvoir dans l'Afrique du Sud de l'après-apartheid. Il aura une tâche extrêmement difficile à accomplir. Comment convaincre les masses noires, qui fondent de grandes espérances sur leur liberté prochaine, qu'elles doivent continuer à faire preuve de patience? Comment faire accepter à ces gens que, dans la plupart des cas, ils continueront de vivre dans la pauvreté parce qu'ils n'ont ni les compétences ni les emplois nécessaires pour acquérir les maisons, les biens de consommation et les services sociaux qu'ils désirent?

Le poète américain Langston Hughes, champion des droits civils, a écrit :

Qu'advient-il d'un rêve qui tarde à se réaliser?
Dépérit-il telle une plante privée d'eau
Ou éclate-t-il?

Si le rêve ne peut se réaliser immédiatement, du moins doit-il commencer à prendre forme pour ne pas dépérir ni éclater.